

LE

mAG

Toute l'actu
EN PAYS loudunais

Décembre
2025
n°41

CHANTIER D'ENVERGURE POUR LE VIENNOPÔLE

DES TRAVAUX POUR FAIRE DU VIENNOPÔLE
UN VÉRITABLE LEVIER D'ATTRACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE POUR LE LOUDUNAIS AU SERVICE
DES ENTREPRENEURS, DES CRÉATEURS
D'ACTIVITÉS ET DE L'EMPLOI LOCAL

Le magazine de la Communauté de communes du Pays Loudunais

pays-loudunais.fr 

PAYS
loudunais

**Chères Loudunaises,
Chers Loudunais,**

Je vous invite à découvrir l'actualité toujours aussi dense de la Communauté de communes. Entre le Prix Renaudot des Lycéens, les événements sur le thème de l'emploi et des entreprises, le lancement de la billetterie touristique en ligne et les actions menées en faveur de la transition énergétique dans le cadre de Territoire à Énergie Positive, les élus sont fortement mobilisés sur ces projets qui contribuent au développement du territoire.

Le dossier de ce numéro est consacré à la gestion et à la prévention des déchets ménagers. Nos efforts en matière de réduction des déchets sont visibles et doivent être poursuivis mais je tiens à

JOËL DAZAS,
Président de la
Communauté
de communes
du Pays
Loudunais

LES TRAVAUX DE LA PÉPINIÈRE ET DU CAE SONT ENGAGÉS POUR 18 MOIS ET MOBILISENT PLUS D'UNE VINGTAINE D'ENTREPRISES. C'EST UN PROJET AMBITIEUX ET ESSENTIEL POUR LE LOUDUNAIS !

souligner la forte implication des habitants ces dernières années pour réduire les tonnages de déchets non valorisables ; c'est un réel défi que nous devons relever.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

AU SOMMAIRE

3 En bref

4 Le dossier

10 Booster l'attractivité économique du Pays Loudunais

14 Bien vivre en Pays Loudunais

18 Être acteur de la transition écologique et énergétique

Ce numéro est une publication de la Communauté de communes du Pays Loudunais • Impression : MEGATOP, Naintré (86) • Tirage : 14 500 exemplaires. ISSN 3098-145X. Conception graphique : comtogether.fr • Crédits photos : CCPL / ©Audrey BONNIN / ©AdobeStock / @Freepik • Directeur de la publication : Joël DAZAS • Rédaction : Com Together /CCPL • Imprimé sur du papier PEFC • Distribution : Mairies du Pays Loudunais et Médiapost (Loudun & Rossay)

Communauté de communes du Pays Loudunais - 2 rue de la Fontaine d'Adam - BP 30004 - 86201 LOUDUN Cedex - Tél. 05 49 22 54 02 - contact@pays-loudunais.fr - pays-loudunais.fr

Ne jetez pas ce document sur la voie publique, mais déposez-le dans un point recyclage papier.

UNE GRANDE FAMILLE À VOTRE SERVICE !

**PAYS
loudunais**

Communauté de communes
du Pays Loudunais
2 rue de la Fontaine d'Adam
BP 30004 • 86201 LOUDUN Cedex
05 49 22 54 02
contact@pays-loudunais.fr
Du lundi au jeudi de 8h30 à 13h
et de 13h30 à 17h.
Fermeture de l'accueil le vendredi.

**Service public de la rénovation
de l'habitat**
05 49 22 54 02

environnement
PAYS loudunais

Service environnement
05 49 22 54 02
contact-dechets@pays-loudunais.fr

économie
PAYS loudunais

Service développement économique
05 49 22 54 02
economie@pays-loudunais.fr

**enfance
& jeunesse**
PAYS loudunais

Service petite enfance
Maison de la Petite Enfance
2, boulevard Loche et Matras
86200 LOUDUN

Relais petite enfance
05 49 98 21 62

Lieu d'Accueil Enfants-Parents
07 87 33 82 68
relais-petite-enfance@pays-loudunais.fr

Service périscolaire
05 49 22 54 02
scolaire@pays-loudunais.fr

culture
PAYS loudunais

Service culture
05 49 22 54 02
culture@pays-loudunais.fr

Service lecture publique
Médiathèque de Loudun
1 place Sainte-Croix • 86200 LOUDUN
05 49 98 30 26
mediatheque.loudun@pays-loudunais.fr

ÇA S'EST PASSÉ ICI, DANS LE LOUDUNAIS



BOUGER AUTREMENT AVEC LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

La balade à vélo et le forum organisés par la CCPL dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité (du 16 au 22 septembre 2025) a permis aux partenaires de partager leurs offres avec le public.

+ D'INFOS
SUR L'OFFRE
DE MOBILITÉ
DANS LE
LOUDUNAIS



COUP DE PROJECTEUR SUR LE MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL

Rien de tel que l'humour pour sensibiliser et, parfois, dédramatiser. C'est sous cet angle, avec le spectacle « Nounou, un jour » de Mr Charly, que Le Relais Petite Enfance a organisé le jeudi 25 septembre une soirée dédiée aux assistants maternels et aux parents.

TEMPS FORT POUR L'EMPLOI ET LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE

Le Forum RH et Formation a rassemblé début octobre les acteurs de l'industrie locale. En présence de la Sous-Prefète de Châtellerault, les entreprises et les structures de l'emploi et de la formation ont pu échanger afin de clarifier l'offre de services pour les employeurs et les guider vers les dispositifs adaptés. Parmi les participants, des représentants de l'Etat, des organismes comme OCAPIAT, OPCO 2i, Transitions Pro, l'Agefiph, le Greta et l'AFPA. Organisé dans le cadre du Comité Local Pour l'Emploi Châtellerault Loudun, cet événement a été le fruit d'une collaboration entre la Région Nouvelle-Aquitaine, France Travail et la DDETS86.



BELLE MOBILISATION POUR OCTOBRE ROSE

Une balade rose dans les rues de Loudun et des stands de sensibilisation ont été proposés par la Communauté professionnelle territoriale de santé du Pays Loudunais, la ville de Loudun, la CCPL et les partenaires de santé. Toujours mobilisés, les participants ont pu faire leurs dons à la Ligue contre le cancer présente cette matinée. Comme chaque année, le bar les Arcades et les Cafés Théophraste ont offert café et biscuits.

GESTION DES DÉCHETS

De la prévention jusqu'à l'étape de traitement, en passant par la collecte, la CCPL active tous les leviers nécessaires à la réduction des déchets sur notre territoire. Une démarche cruciale à la fois pour notre environnement et pour notre économie.

MOINS DE DÉCHETS GRÂCE À LA TARIFICATION INCITATIVE

Avec la Tarification Incitative (TEOMI), la CCPL a souhaité réduire la quantité de déchets produits par les Loudunais en encourageant le geste de tri et ainsi permettre aux matières de trouver une seconde vie.

Les déchets ultimes, ceux qui ne peuvent pas être valorisés ou recyclés, doivent devenir l'exception. Au-delà du tri, la TEOMI vise

également à encourager le réemploi. Ainsi, vous pouvez déposer vos biens en bon état à l'espace dédié de la déchèterie de Loudun ou auprès des associations (la Croix-Rouge, le Secours populaire et le Recyclarium). Les associations locales de l'économie sociale et solidaire se chargent ensuite de remettre ces objets en état avant de les vendre à prix solidaire. Cette démarche vertueuse permet à la fois de réduire la quantité de déchets produits et de donner une seconde vie aux objets.

*Si tu tries,
t'as tout
compris !*



+ D'INFOS ?

Vous avez des questions sur votre taxe foncière ? Les services fiscaux pourront vous répondre SUR LA PART FIXE. Pour toute question relative à la part incitative de la TEOMI, la CCPL reste à votre écoute.

QUI PAYE LA TEOMI ?

POUR LES LOCATAIRES

La TEOMI sera facturée par votre propriétaire via les charges locatives.

POUR LES PROPRIÉTAIRES

Les services fiscaux transmettront aux propriétaires en septembre 2026 un avis de taxe foncière comprenant la TEOMI. Elle se composera d'une part fixe et d'une part variable.

COMMENT EST CALCULÉE MA TEOMI ?



UNE PART FIXE*

Valeur locative du bien immobilier x Taux de TEOM**

*Elle apparaît sur votre avis d'imposition.

**Voté chaque début d'année par la Communauté de Communes.



UNE PART VARIABLE

Volume du bac + Nombre annuel de levées

Montant qui sera indiqué à partir de septembre 2026 dans l'encadré inférieur gauche de votre avis d'imposition.

INSCRIPTION



SUIVRE MON ACTIVITÉ DÉCHETS

Pour connaître vos nombres de bacs relevés et de passages en déchèterie, créez votre compte « Usager » sur le site de la CCPL.



BRUNO LEFEBVRE
vice-président
en charge de
la gestion et
valorisation
des déchets,
des ressources
en eau et du
patrimoine
forestier

« LA TARIFICATION INCITATIVE N'EST PAS UNE SANCTION, MAIS UN LEVIER POUR RESPONSABILISER CHACUN FACE À SA PRODUCTION DE DÉCHETS. »

CALENDRIER



ON RÉPOND À VOS QUESTIONS !



POURQUOI LE PAPIER NE VA PAS DANS MON BAC JAUNE ?

Le papier est à déposer dans l'une des colonnes d'apport volontaire du territoire pour **l'isoler des autres déchets** qui pourraient le souiller, le rendant impropre au recyclage. Pour **éviter toute erreur de tri**, la CCPL a installé des réducteurs métalliques devant toutes les colonnes. Une action nécessaire pour lutter contre la présence de bouteilles en plastique ou en verre et parfois même d'ordures ménagères qui empêchaient l'envoi du papier dans la filière de recyclage.

Si vous êtes un **gros producteur de papier**, merci de nous contacter pour vous apporter une solution.

POURQUOI LES BORNES DE COLLECTE DES TEXTILES DÉBORDENT ?

Cet été, impossible de déposer les vieux vêtements dans les bornes dédiées à la collecte des Textiles d'Habillement, du Linge de maison et des Chaussures usagés (TLC). La raison ? Les **difficultés du secteur du recyclage** qui touchent aujourd'hui la filière textile en Europe. L'entreprise d'insertion Le Relais 37 avait dû suspendre ses tournées faute de débouchés pour les textiles collectés.

Depuis le mois de septembre, les collectes ont repris, grâce à un travail commun entre Le Relais 37 et Refashion, l'éco-organisme national chargé de financer le recyclage des textiles. Mais la filière reste fragile et de nouvelles interruptions pourraient survenir d'ici 2026.

Face à cette incertitude, la CCPL continue de chercher des **solutions durables** en accompagnant les associations locales qui œuvrent pour le développement d'une filière textile plus circulaire et solidaire.

COMMENT ME DÉBARRASSER DE MON AMIANTE ?

L'amiante est un minéral fibreux. Son usage est interdit depuis janvier 1997 du fait de son caractère cancérogène. Ce **déchet dangereux** ne peut pas être déposé en déchèterie.

Si vous devez jeter de l'amiante lié (plaques en fibro-ciment), il faut donc s'adresser à des entreprises spécialisées.

Pour les quantités inférieures à 60 grandes plaques ou 100 petites plaques, la CCPL organise une **collecte exceptionnelle le jeudi 5 mars 2026 matin**, sur inscription préalable obligatoire (plus d'infos sur pays-loudunais.fr).

EN DIRECT DEPUIS LES DÉCHÈTERIES AVEC... **LOÏC, CHEF D'ÉQUIPE DES DÉCHÈTERIES**

LE COMPORTEMENT ET LE TRI DES USAGERS.

EST-CE QUE LES USAGERS TRIENT CORRECTEMENT ?

Il peut y avoir des erreurs mais **globalement ça se passe bien**. Il faut savoir qu'on ne peut pas récupérer un déchet qui n'est pas dans la bonne benne. Ensuite, ça peut engendrer un dysfonctionnement du prestataire. Pour éviter cela, le mieux est de **demandez conseil à un gardien**. L'idéal est aussi de trier ses déchets en amont dans sa remorque : la ferraille d'un côté, le bois de l'autre, les déchets électriques à part...

AVEZ-VOUS "VU" OU "CONSTATÉ" DES COMPORTEMENTS INADAPTÉS ?

Il peut y avoir un manque de respect ou des consignes qui ne sont pas suivies. Par exemple, il arrive que des usagers montent sur le bord du quai, « C'est plus simple pour vider ». Mais c'est interdit car ils risquent de tomber et la responsabilité du gardien comme celle de l'usager est engagée. Nous en arrivons à menacer d'interdire l'accès dans ce genre de situation.

POURQUOI DEVONS-NOUS RETIRER LES PILES D'UN APPAREIL ÉLECTRIQUE ?

C'est pour éviter les **risques de départ de feu**, quel que soit l'appareil (même les jouets !). Si l'usager a oublié, le gardien peut lui prêter un tournevis pour le faire sur place.



BON À SAVOIR

DU COMPOST DANS VOS DÉCHÈTERIES ?

Du 30 mars au 10 avril prochain, le Pays Loudunais célèbre la quinzaine « Tous au compost ! ».

À cette occasion, du compost sera distribué gratuitement dans l'ensemble des déchèteries du territoire.

QUELLES SONT LES DERNIÈRES FILIÈRES DE VALORISATION MISES EN PLACE ?

Il y a eu du changement pour le mobilier : les meubles et **certains objets de la maison vont dans une benne spécifique** (ou un box pour les petits éléments). Mais les meubles **100% bois** (sans vitrage, sans faïence, sans rembourrage, sans osier, sans rotin et sans bambou) sont à déposer dans la benne bois.

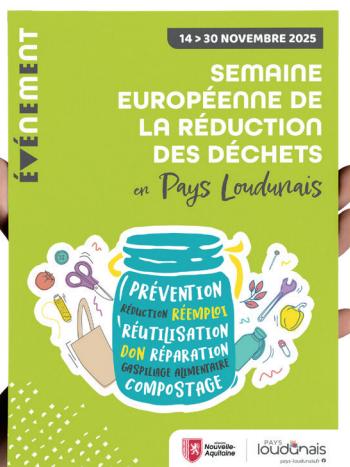
En cas de doute, il suffit de demander au gardien.

Y-A-T-IL D'AUTRES ERREURS DE TRI ?

Oui dans **les gravats**, nous acceptons les WC ou les lavabos, mais il faut impérativement retirer la robinetterie. De même, les **sacs de ciment ou d'enduit inutilisés sont à vider** dans les gravats : les sacs ne doivent pas rester.

UN AUTRE CONSEIL À AJOUTER ?

Si chacun pouvait **couper son moteur** lorsqu'il s'arrête, cela éviterait le bruit constant des moteurs qui est désagréable et qui oblige le gardien à hausser la voix pour se faire entendre.



TOUS MOBILISÉS PENDANT LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Animations, rencontres et échanges ont rythmé cette nouvelle édition de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD). L'événement phare de l'édition, la Fête de la récup', accueillie

par la commune de Monts-sur-Guesnes, a eu un véritable succès : pas moins de **120 m³ d'objets collectés** dans les déchèteries entre juillet et septembre ont trouvé une **seconde vie** lors du week-end des 29 et 30 novembre.

déchèterie

LA BOÎTE À QUESTIONS "SPÉCIAL DÉCHÈTERIE"

JE DÉPOSE QUOI EN DÉCHÈTERIE ?



Équipements électriques et électroniques
Électroménager, TV, téléphones, jouets à piles, piles, batteries accumulateurs, ampoules...



Déchets verts
Tontes, branchages ($0 \leq 15$ cm), feuilles, branchages, fleurs, sciure de bois...



Déchets Chimiques*
Huiles de friture, huiles de vidange, graisses, produits chimiques, peintures...



Articles de la maison
Ameublement, articles de bricolage et de jardin, jouets abîmés...



Matériaux
Bois, gravats, ferrailles, cartons, textiles...

*sauf La Grimaudière

QUAND PUIS-JE M'Y RENDRE ?

Selon les points de collecte, les horaires varient. Consultez-les avant de vous déplacer.



Horaires 2026



LOUDUN-MESSEMÉ
20 route de la déchèterie



HIVER

Du 1^{er} novembre au 31 mars
Du lundi au samedi :
9h-12h / 13h30-17h

LES TROIS-MOUTIERS
40 ZA av. Aristide Gigot



PRINTEMPS-AUTOMNE

Lundi et mercredi : 13h30-17h
Jeudi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h
Fermé le mardi



Du 1^{er} avril au 30 juin
et du 1^{er} septembre au 31 octobre
Du lundi au samedi :
8h30-12h / 13h30-18h

MONTS-SUR-GUESNES
Raguieu



ÉTÉ

Du 1^{er} juillet au 31 août
Du lundi au samedi :
7h-13h

SAINT-CLAIR
Route de Martaizé
La Louine



Lundi et samedi : 14h-17h
Mardi et jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Fermé le mercredi et vendredi



Lundi et samedi : 14h-18h
Mardi et jeudi : 8h30-12h / 14h-18h
Vendredi : 8h30-12h
Fermé le mercredi



Lundi, mercredi,
vendredi et samedi : 7h-13h
Fermé le mardi et le jeudi

LA GRIMAUDIÈRE
Route Notre-Dame-d'Or



Lundi et samedi : 9h-12h
Vendredi : 14h-17h
Fermé le mardi, mercredi et jeudi



Lundi et samedi : 8h30-12h
Vendredi : 14h-18h
Fermé le mardi, mercredi et jeudi



Lundi et vendredi : 7h-13h
Fermé le mardi, mercredi, jeudi et samedi

Fermeture les dimanches et jours fériés



QUI PEUT ACCÉDER AUX DÉCHÈTERIES ?

Les particuliers et professionnels qui souhaitent accéder aux cinq déchèteries du Pays Loudunais doivent posséder un **Pass déchets** (les cartes de déchèteries fonctionnent toujours).

COMMENT OBTENIR SON PASS DÉCHETS ?

- En ligne sur le site de la CCPL rubrique « déchets ménagers / démarches en ligne » ;
- À l'accueil déchets de la CCPL.

Pour toute demande, présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les cartes sont attribuées à **un seul usager par domicile** et toute nouvelle carte sera facturée 15€ (carte perdue ou cassée).

Le nombre de passages par foyer est **limité à 30 par an** (au-delà, chaque passage sera facturé).

Les dépôts sont gratuits pour les particuliers.

Professionnels : nous contacter.



COMMENT TRIER ?

Tous les emballages et les papiers se trient ! Ils sont à déposer dans vos bacs individuels ou de regroupement ou au point d'apport volontaire.

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

Emballages en papier et carton
Emballages en métal
Emballages en plastique

À TRIER | TOUS LES PAPIERS

Journaux et magazines
Prospectus et catalogues
Courriers, enveloppes et autres papiers

À JETER | ORDURES MÉNAGÈRES

Ordures ménagères
Objets en plastique
Vaisselle cassée, vitres ou miroirs
Textiles sanitaires

POUR UN TRI EFFICACE

- ✓ VIDÉES toutes sortes
- ✓ BIEN SÉPARÉS
- ✓ EN VRAC pas dans un sac

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre
Pots, bocaux et flacons en verre

POUR UN TRI EFFICACE

- ✓ VIDÉES toutes sortes
- ✓ EN VRAC pas dans un sac

LE NOUVEAU CENTRE DE TRI FONCTIONNE À PLEIN RÉGIME !

A lors qu'il n'était encore qu'un projet il y a quelques années, le centre de tri UniTri porté par 13 collectivités dont le Pays Loudunais est devenu une réalité en 2025 sur la commune de Loublanc, entre Bressuire et Cholet.

Le 28 avril 2025, nos premiers emballages recyclables ont été acheminés vers cet équipement afin d'y être **séparés, triés, compactés**, puis envoyés aux repreneurs pour recyclage.

Peu à peu, cette nouvelle installation a connu une montée en puissance progressive, atteignant **4 013 tonnes traitées en juillet 2025**. Ces tonnages proviennent de cinq départements (Vienne, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Vendée) et concernent 1 million d'habitants.



ATTENTION À VOS PILES ET BATTERIES !

Quatre départs de feu dus à des batteries au lithium ont temporairement ralenti l'activité du centre de tri. Ces événements graves ont nécessité l'intervention des services de secours et plusieurs jours d'arrêt. Il est essentiel de savoir que les batteries, piles et accumulateurs portables doivent être déposés obligatoirement en déchèterie ou dans les bornes de collecte disponibles dans vos commerces.

Fini les erreurs dans le bac de tri !

POUR UN TRI EFFICACE

- ✓ EMBALLAGES ET PAPIERS BIEN SÉPARÉS
- ✓ BIEN VIDÉES toutes sortes

ORDURES MÉNAGÈRES

- Prohibited items: Sac noir, Emballages en vrac dans le bac de tri, Point de collecte en magasin ou déchèterie.

UN DOUTE ?

Point de collecte dédié

Toutes les règles de tri sont ici

Ordures ménagères ou compost

SEULES LES EMBALLAGES ET PAPIERS VONT DANS LES BACS DE TRI

Contacts : 05 49 22 54 02 • contact-dechets@pays-loudunais.fr

© CITEO | © Pays Loudunais

MON CIMETIÈRE EXEMPLAIRE : MESSEMÉ MONTRÉ L'EXEMPLE

Dans le cadre de son Plan Local de Prévention des Déchets (PLPDM), la CCPL a lancé l'opération « Mon cimetière exemplaire ». L'objectif : aider les communes à rendre leurs cimetières plus respectueux de l'environnement, tout en maîtrisant leurs coûts liés à la gestion des déchets.

Rencontre avec Isabelle François, maire de Messemé, qui a franchi le pas.

POURQUOI AVOIR REJOINT CETTE DÉMARCHE ?

C'était une évidence pour nous. Le cimetière est un lieu de recueillement, mais aussi un espace public qu'il faut entretenir de manière responsable. Nous voulions réduire les déchets, notamment les plastiques et fleurs artificielles, tout en sensibilisant les familles à des pratiques plus durables. Les usagers nous faisaient souvent remarquer la quantité de déchets à certains moments de l'année et nos agents, eux, constataient la difficulté de tout gérer. Cette opération nous a permis de repenser les choses autrement, avec une meilleure organisation et plus de sens.

AVEZ-VOUS CONSTATÉ DES RÉSULTATS CONCRETS ?

Les résultats sont encourageants, même s'il reste des progrès à faire. Nous constatons encore quelques erreurs de tri, mais nos habitants



font des efforts et participent activement à la démarche. Leur implication montre un réel intérêt pour la réduction et la bonne gestion des déchets.

Nous avons mis en place 3 espaces de tri :

- un espace de récupération des matières végétales (la terre, les fleurs) qui sont désormais réutilisées par la commune ;
- un espace de tri des pots de fleurs plastique ou terre cuite qui peuvent être réutilisés par les habitants ou la commune ou à défaut déposés en déchèterie pour être recyclés ;
- un espace pour les déchets non valorisables (les emballages des fleurs, les fleurs artificielles, la mousse de calage dans les compositions, etc.).

ET MAINTENANT, COMMENT SE PORTE CETTE OPÉRATION ?

Nous voulons poursuivre, voire étendre cette logique à d'autres espaces communaux. C'est une opération qui a du sens, à la fois pour l'environnement et pour nos finances. Les communes, tout comme les habitants soumis à la tarification incitative, doivent montrer l'exemple. Ensemble, on avance vers un territoire plus sobre et plus responsable.

BON À SAVOIR

Grâce à l'opération « Mon cimetière exemplaire », les communes du Pays Loudunais peuvent réduire leurs déchets, améliorer le tri et maîtriser les coûts. Une démarche éco-exemplaire au service de tout le territoire !



SAVOIR DÉTECTOR LES SOLUTIONS DE DEMAIN

Les 8 et 9 novembre derniers, une partie de l'équipe Prévention et Gestion des déchets de la CCPL s'est rendue au **Salon POLLUTEC 2025 dédié aux métiers de l'environnement**. Deux jours pour découvrir les dernières innovations en matière de gestion des déchets et échanger avec d'autres collectivités sur les défis du recyclage et les solutions de demain.

CENTRE D'ACCUEIL POUR ENTREPRISES ET FUTURE PÉPINIÈRE : LES CHANTIERS AVANCENT



Depuis le 8 septembre, les travaux de réhabilitation et de construction battent leur plein sur le site du futur Centre d'Accueil pour Entreprises, accompagné d'un nouvel espace dédié à la pépinière. Une transformation à la fois ambitieuse et respectueuse des enjeux environnementaux, au service du développement économique local.

LE CENTRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES A ENTAMÉ SA MUE

Le bâtiment existant du Centre d'Accueil pour Entreprises (CAE) vit une profonde transformation. Les opérations de désamiantage et de curage ont été menées à bien, ne laissant en place que les murs et les planchers d'origine. Le complexe charpente-couverture a été intégralement démolî, ouvrant la voie à la première phase de reconstruction.

PRÉPARATION DU TERRAIN POUR LA FUTURE PÉPINIÈRE

De l'autre côté du site, les travaux de terrassement liés à la future pépinière – ou ateliers – touchent à leur fin. Le terrain a été purgé : les résidus en béton et les anciens enrobés ont été retirés, afin de préparer le sol à accueillir une noue d'infiltration destinée à la gestion durable des eaux pluviales.

La plateforme ainsi aménagée est désormais prête à recevoir l'ossature bois et métal du futur bâtiment qui viendra compléter cet ensemble tourné vers l'accueil et le développement des entreprises.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Le 24 octobre, les partenaires économiques, financiers et institutionnels ont eu le plaisir de poser la première pierre de cet ambitieux projet.

JOËL DAZAS,
Président de
la Communauté
de communes
du Pays
Loudunais

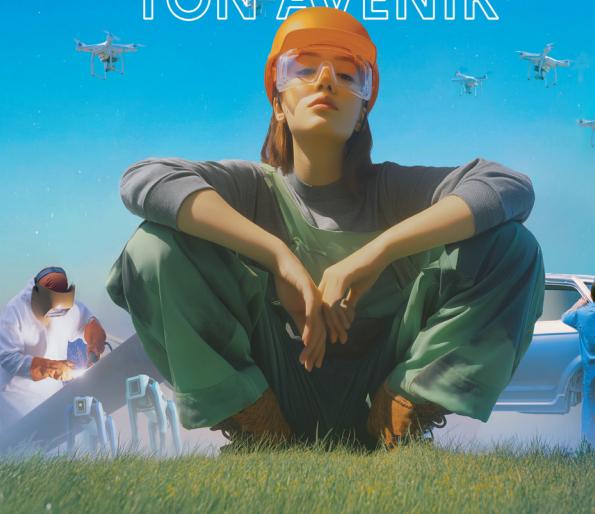


« AVEC CES AMÉNAGEMENTS, LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE DU TERRITOIRE PREND UN NOUVEL ÉLAN. LES PROFESSIONNELS BÉNÉFICIERONT DE LOCAUX MODERNISÉS ET ADAPTÉS À LEURS BESOINS. »

POUR QUI ?

Entrepreneurs et futurs entrepreneurs (création, reprise d'activité ou entreprise de moins de 3 ans) en recherche de locaux avec des services partagés à des coûts compétitifs et un accompagnement.

17 - 20 NOVEMBRE 2025

**LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE
EN PAYS LOUDUNAIS**
**AVEC L'INDUSTRIE
FABRIQUE
TON AVENIR**


Durant trois jours, jeunes, demandeurs d'emploi et habitants ont pu découvrir la richesse du tissu industriel local et échanger directement avec les entreprises.

Des visites d'entreprises ont été organisées (BARO TI, CGMP Industrie, Elis, GTS GALVA Traitement surface, M-Extend, SNCEP...), permettant aux participants de plonger au cœur des ateliers de production et de découvrir offrant ainsi un aperçu concret de leurs savoir-faire.

Ces rencontres ont été co-coordonnées avec la Mission Locale Nord Vienne, France travail, et les référents des établissements scolaires.

Grâce à la mobilisation de tous, la Semaine de l'Industrie 2025 a contribué à la dynamique de la labellisation Territoires d'industries du Loudunais.

SUCCÈS POUR L'ÉDITION 2025 DE LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE

La Semaine de l'Industrie s'est tenue du 17 au 20 novembre 2025 dans le Pays Loudunais. Cet événement national, qui vise à valoriser les métiers, les savoir-faire et les opportunités offertes par le secteur industriel, a pour cette première édition rencontré un vif succès.



ENTREPRISES, DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ AU TÉLÉPORT 6

Vous exercez une activité tertiaire et vous manquez d'espace ou de visibilité ? La CCPL vous propose une offre de location de bureaux (14, 16 ou 20 m² avec ou sans mobilier) à prix attractif au sein du Téléroport 6. Vous souhaitez organiser une formation ou une réunion avec vos collaborateurs ? Vous pouvez louer une salle de réunion (de 12 à 25 personnes).

MANGER LOCAL, C'EST POSSIBLE !

Le Pays Loudunais lance son guide des producteurs ! Destiné aux habitants, restaurateurs et touristes, il facilitera l'accès aux produits locaux, soutiendra l'économie territoriale et renforcera les liens entre producteurs et consommateurs.

Maraîchers, éleveurs, vignerons, paysans-boulanger... de Craon à Saix, en passant par Pouant et

Berthegon, y figureront gratuitement. Pour le réaliser, quatre étapes : recensement avec les mairies, rencontres avec les producteurs, conception puis diffusion en ligne (gratuit dans les mairies, offices de tourisme et lieux publics).

Soutenu par l'Union européenne via le programme LEADER, ce guide favorise les circuits courts et soutient une agriculture durable. Il sera régulièrement mis à jour pour intégrer de nouveaux producteurs et proposer des contenus pratiques.

+ D'INFOS

Antoine Blanchet
06 84 34 91 03
antoine.blanchet@pays-loudunais.fr

AIDER LES TPE À SE DÉVELOPPER

Votre entreprise reçoit du public, vous avez un commerce en centre-ville et vous envisagez de mettre « un coup de neuf » à votre outil de travail ? Vous êtes éligible au dispositif d'aide aux TPE de la CCPL. Un soutien précieux pour des travaux de rénovation intérieur/extérieur, en lien avec les économies d'énergie ou de réfection de façade. Cette aide peut aller jusqu'à 20% du montant des dépenses éligibles (6 000 € d'aide max).

DEMANDE D'AIDE

Service développement économique
05 49 22 99 75
evelyne.reniaud@pays-loudunais.fr



UNE OFFRE SUR MESURE POUR LES GROUPES

La brochure « PL'Suivez la meute ! » invite associations, clubs, groupes d'amis, CSE et autres professionnels du tourisme à explorer notre territoire à travers des circuits thématiques, des visites guidées, des activités insolites et des séjours tout compris. Que ce soit pour une escapade d'une journée ou un week-end prolongé, chaque proposition est pensée pour allier découverte, convivialité et authenticité.

DES EXPÉRIENCES VARIÉES POUR LES SCOLAIRES

Destinée aux enseignants, de l'école primaire au lycée et aux centres de loisirs, la brochure « PL'Scolaires » offre un condensé de visites adaptées aux enfants et aux jeunes. Une occasion unique d'apprendre en s'amusant, tout en explorant le patrimoine local, la nature, les savoir-faire artisanaux ou les nombreuses activités de loisirs que compte notre territoire.

DÉCOUVRIR LE PAYS LOUDUNAIS EN MEUTE

Afin de répondre aux attentes des groupes et des scolaires, l'Office de tourisme du Pays Loudunais a édité deux brochures inédites. Riches en idées et en activités, elles proposent une offre complète de journées et séjours clés en main.



PL'Suivez la meute !

Groupe & Scolaires

L'OFFICE DE TOURISME VOUS ACCOMPAGNE DE A À Z

Réservation des activités, des repas, des hébergements, des transports, facturation unique, facilitation de la gestion administrative... Le récent changement de statut de l'Office de Tourisme lui permet la prise en charge de l'intégralité de l'organisation des voyages de groupes. Grâce à son expertise du territoire, le service commercial peut également proposer des formules flexibles et sur mesure quels que soient les budgets et la taille des groupes.

BON À SAVOIR

Les deux brochures sont consultables et téléchargeables sur notre site, tourisme-loudunais.fr et disponibles sur demande dans les bureaux d'information de Loudun et Moncontour.

DEMANDE DE DEVIS OU DE RÉSERVATION

Service commercial de l'OT
06 02 08 27 11
groupes@tourisme-loudunais.com



RANDONNÉE : 7 PARCOURS VÉLO ET NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Le Schéma de la randonnée initié par la CCPL poursuit son déploiement. Après une première phase de diagnostic et de réflexion, le projet se concrétise pour le cyclotourisme avec de nouveaux parcours.

Sept parcours pour VTC ou gravel ont été définis, avec des distances variant de 25 à 64 km. Ces itinéraires assurent la connexion avec la Loire à Vélo et la voie verte de Richelieu, tout en mettant en avant trois grandes thématiques : l'œnotourisme, les patrimoines naturels (vallée de la Dive, forêts...), et les patrimoines bâtis (châteaux, églises...).

Conçus en réponse aux souhaits et exigences de la phase 1, ces parcours ont été testés durant l'été

par des testeurs locaux. Maillés entre eux, ils permettront à terme de développer une itinérance cyclotouristique complète, enrichie d'une scénarisation touristique.

En parallèle, de nouveaux aménagements verront bientôt le jour pour inviter petits et grands à (re)découvrir le Pays Loudunais à pied ou à vélo !

Parmi ces aménagements, de nouvelles signalétiques viendront jalonner les points de départ, les haltes de repos et les aires de service, pour rendre les parcours plus clairs, confortables et conviviaux.

Des équipements de découverte (lutrins, tables d'orientation, mobilier ludiques...) seront également installés afin de mettre en valeur les paysages, la nature et le patrimoine local tout au long des itinéraires.

RÉSERVEZ !



ZOOM SUR...

Le PL'en Selle...

Vous attend sur l'appli mobile Pays Loudunais. Parcours, bons plans... Tout y est !

**SYLVIE
BARILLOT**

Présidente
de l'Office de
tourisme du
Pays Loudunais



CES ITINÉRAIRES ET
LEURS AMÉNAGEMENTS
VIENDRONT RENFORCER
L'ENVIE DE PRENDRE LE
TEMPS D'EXPLORER LE
TERRITOIRE AUTREMENT,
AU RYTHME DE
L'ITINÉRANCE DOUCE. »

ÉVOLUTION DES SERVICES AUX FAMILLES



Dans la continuité du projet de territoire, la CCPL a lancé une étude afin de définir la politique éducative et familiale du Pays Loudunais portant sur les 0-17 ans.

Quels sont les besoins des familles ? Quels services développer ? Quels enjeux pour le territoire ?

Autant de questions auxquelles le plan d'actions approuvé par les élus en septembre dernier va tenter d'apporter des réponses.

OFFRIR AUX FAMILLES UNE DÉMARCHE HOMOGÈNE SUR LE TERRITOIRE

L'étude menée par les bureaux d'études STRATEAL et CALIA* a permis de dégager ce constat : en matière d'enfance, de jeunesse et de famille, les compétences sont exercées par différentes collectivités ou associations gestionnaires, entraînant un niveau de service inéquitable sur le Loudunais. Partant de ce diagnostic, la CCPL a initié un important travail d'analyse et de concertation. Fruit de ce travail, la politique éducative et familiale formalise les grands axes de développement des services aux familles et définit le plan d'actions à mettre en œuvre pour la petite enfance, l'enfance (avec le service extrascolaire) et la jeunesse.

DES COMPÉTENCES RÉORGANISÉES EN SEPTEMBRE 2026

La mise en œuvre de cette politique présuppose la **modification des statuts communautaires** et la prise de compétences Petite enfance, Jeunesse et Extrascolaire à la date du 1^{er} septembre 2026. Cette démarche est en cours.



GILLES ROUX,
vice-président
en charge des
services aux
familles

« AVEC CETTE ÉTUDE, LES ÉLUS CONFIRMENT LEUR VOLONTÉ DE RENFORCER LES SERVICES POUR LES FAMILLES. CES SERVICES SONT ESSENTIELS EN TERMES DE QUALITÉ DE VIE ET D'ATTRACTIVITÉ POUR NOTRE TERRITOIRE. »

À PARTIR DES ENJEUX IDENTIFIÉS, LES AMBITIONS ONT ÉTÉ DÉFINIES



Les communes ont jusqu'à mi-janvier 2026 pour approuver cette modification.

Le travail se poursuit d'ici là afin que ces nouveaux services soient opérationnels en septembre prochain.

*Cette étude a été co-financée par la CAF de la Vienne et la MSA Poitou.

CRÉATION D'UN POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES POUR LES 12-25 ANS

Le premier Point d'accueil écoute jeunes de la Vienne a été inauguré à Loudun. Ce lieu d'information et de soutien accueille de façon inconditionnelle, gratuite et confidentielle les jeunes âgés de 12 à 25 ans ainsi que leurs familles.

À l'entrée dans l'adolescence et l'âge adulte, les jeunes peuvent faire face à des difficultés (mal-être, difficultés scolaires ou professionnelles, conflits familiaux...) qui nécessitent l'écoute et l'appui de professionnels. L'objectif est de les accompagner dans leurs moments difficiles ou de questionnements.

Cette aide, gratuite et sans rendez-vous, est mise en place par la CAF de la Vienne et la MSA



Poitou, en collaboration étroite avec la Maison des adolescents et jeunes adultes de la Vienne (MDAJA).

Situés place Porte-de-Chinon, le Picta'bus et le Point d'accueil écoute jeunes vous reçoivent

toutes les deux semaines, le mercredi ou le jeudi à 13h30 ou 16h.

+ D'INFOS

Maison des adolescents et jeunes adultes de la Vienne
mdaja86.fr

LES DÉLÉGUÉS MSA DU LOUDUNAIS AU SERVICE DES AGRICULTEURS



En mai 2025, 269 délégués ont été élus en MSA Poitou pour 5 ans. Leur rôle : défendre les intérêts de la population agricole et faire remonter leurs besoins auprès de la MSA (Mutuelle sociale agricole).

16 délégués ont été élus pour le Loudunais. Véritables représentants du monde rural et agricole, ils sont des relais de proximité. Concrètement, ces bénévoles portent des projets au profit des habitants : accès aux soins, prévention de l'isolement, sécurité au travail.

Représentés par M. Pillot Christian, Président du réseau et M. Joanny et M^{me} Roux, Vice-Présidents, les délégués seront accompagnés par Caroline Ganon, animatrice de la vie mutualiste dans la Vienne. Une première réunion leur a permis de se familiariser avec leurs missions et de découvrir deux services de la MSA : « Action sanitaire et social » et « Santé et sécurité au travail ».

PRIX RENAUDOT DES LYCÉENS 2025 : ET LE LAURÉAT EST...

Nathacha Appanah ! Le 13 novembre, l'autrice a reçu le Prix Renaudot des Lycéens 2025 pour son roman "La nuit au cœur" aux éditions Gallimard.

Accueillis au lycée Marc Godrie, les 32 représentants des 16 lycées participants ont débattu toute une matinée, sous le marrainage attentif de Stéphanie Janicot, membre du jury du Prix Renaudot national, invitée par les organisateurs.

Par cette invitation, les organisateurs souhaitaient renouer des liens avec les membres du jury national, afin d'envisager des actions communes pour le centenaire du Prix Renaudot qui aura lieu en 2026.

Les lycéennes et lycéens ont choisi "La nuit au cœur", un roman fort et puissant au style poignant. Nathacha Appanah a été avertie en direct lors de la cérémonie de proclamation. Elle sera reçue à Loudun le jeudi 11 ou le mardi 16 décembre pour rencontrer l'ensemble des élèves l'après-midi et le public le soir.

LA SÉLECTION 2025



Le ciel est immense,
de Feurat Alani
JC Lattès



La nuit au cœur,
de Nathacha
Appanah
Gallimard



*Les ombres
du monde*,
de Michel Bussi
Les Presses
de la Cité



*La mauvaise
joueuse*,
de Victor Jestin
Flammarion



*Quatre jours
sans ma mère*,
de Ramsès Kefi
Philippe Rey



SÉLECTION 2026

Le Prix Renaudot des Benjamins, créé en 1995 dans la ville natale de Théophraste Renaudot, est attribué chaque année à un auteur ou une autrice de littérature jeunesse par les élèves de CM1 et CM2 du territoire Loudunais.



Harlem
Anne Corley
Éditions
École des Loisirs



**La tête dans
le guidon**
Pascal Ruter
Éditions
Didier Jeunesse



**Zéno et le crime
du dragon**
Éric Senabre
Éditions
Didier Jeunesse



**Tristan et la flamme de
Notre-Dame**
Élisa Villebrun
Éditions
Poulpe Fictions

15^E FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE

Du 27 au 30 mai 2026 aura lieu le 15^e Festival du Livre Jeunesse en Pays Loudunais. Vingt-huit classes vont participer à cette édition, soit un peu plus de 600 élèves. Parmi eux, quatorze classes de CM1 et CM2 ont déjà commencé, en novembre dernier, la lecture des quatre romans sélectionnés pour le Prix Renaudot des Benjamins. En plus des ouvrages qui concourent au Prix Renaudot des Benjamins 2026, trois autres autrices et auteurs pour la jeunesse seront invités à rencontrer les élèves loudunais : Lili la Baleine, Violette Pasques et Julien Béziat.

MÉDIATHÈQUES : LE RÉSEAU S'AGRANDIT

Les usagers des médiathèques de Roiffé et de Saint-Léger-de-Montbrillais vont pouvoir profiter des avantages du réseau : abonnement gratuit et accès à tous les documents du réseau !

Située dans le même local que le point Poste, la médiathèque de Roiffé bénéficie désormais de l'apport de collections intercommunales (jeux, DVD, revues et livres) régulièrement renouvelées. À partir du 13 décembre 2025, c'est la médiathèque de Saint-Léger-de-Montbrillais, située également dans le point Poste de la commune, qui rejoindra le réseau. Formées et motivées, les salariées sont prêtes à vous accueillir.

La prochaine commune à rejoindre le réseau sera Saint-Jean-de-Sauves. Une nouvelle équipe de bénévoles et de salariées a été composée, permettant déjà d'ouvrir plus largement le lieu. L'équipe a commencé à être formée et continuera à l'être jusqu'à l'intégration complète des collections au réseau prévue pour 2026.

INFOS & HORAIRES



+ D'INFOS

Médiathèque de Roiffé
Place d'Aumetz
Lundi, mardi et vendredi :
9h-12h30 / 14h30-17h30
Jeudi : 9h-12h30
Samedi : 9h30-12h

Médiathèque de
Saint-Léger-de-Montbrillais
4 rue des Léodégariens
Du Lundi au jeudi :
9h-12h30 / 13h30-16h15
Vendredi et samedi : 9h-12h30

C'EST LE MOMENT D'INVESTIR À LOUDUN !

DEPUIS 2021

Vous souhaitez investir dans un projet locatif ? Bonne nouvelle ! La Communauté de communes du Pays Loudunais et la commune de Loudun, en partenariat avec l'État, l'Anah et le département de la Vienne, sont là pour vous accompagner.

Grâce à l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain), vous pouvez prétendre à des aides jusqu'à 70% du coût de vos travaux et bénéficier gratuitement des services de Solihab Vienne. Leur équipe vous offre une assistance technique et administrative, de la conception de votre projet jusqu'à la réception des travaux, en passant par le déblocage de toutes les subventions disponibles. En bref, un projet de rénovation clé en main !

**11
LOGEMENTS
LOCATIFS
ONT BÉNÉFICIÉ
DE CE
PROGRAMME**

RÉNOVER VOTRE HABITAT, COMMENT FAIRE ?

**1 Prise de rendez-vous téléphonique
avec un conseiller rénovation.**

2 Échange téléphonique (30 min).
C'est l'occasion de faire le point et de décider de la meilleure option pour votre projet de travaux.

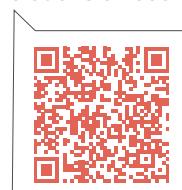
**3 Prise de rendez-vous avec l'espace
conseil de la CCPL.**

Le service vous orientera vers les professionnels dont vous avez besoin, sur toutes les communes, que ce soit pour rénover et économiser l'énergie, investir pour louer ou rénover ou encore adapter votre logement à l'âge ou au handicap.

DERNIÈRE MINUTE

Si vous êtes propriétaire en dehors du périmètre de l'opération, le Service Public de la Rénovation de l'Habitat de la CCPL, labellisé France Rénov', vous accompagne vers les aides et services adaptés à votre projet.

Documents
d'urbanisme :
consultez les
évolutions en cours



Service public de la
rénovation de l'habitat
Prenez rendez-vous au
05 49 22 54 02
ou en ligne



France
Rénov'
Le programme est cofinancé par l'Etat, l'Agence Nationale de la Habitat (ANAH) et le Département de la Vienne.
**Service public
de la rénovation
de l'habitat**
en Loudunais
CONTACT

Le service est ouvert
à tous, propriétaires
occupants, locataires
ou bailleurs.
05 49 22 54 02

LE LOUDUNAIS ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Deux ans après le lancement du dispositif Territoire à énergie positive (TEPOS), prévu sur trois ans, le Pays Loudunais a engagé 90% du programme.

Véritable coup de pouce à la réalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le déploiement de ce programme s'articule autour de six axes majeurs (voir schéma page suivante) et s'inscrit dans l'une des trois grandes orientations du Projet de territoire : Être acteur de la transition écologique et énergétique. Adopté en conseil communautaire le 17 janvier 2023, il porte essentiellement sur la sobriété et la performance énergétique du bâti.

BON À SAVOIR

C'EST QUOI LE TEPOS ?

La CCPL a été retenue pour déployer la démarche TEPOS qui consiste à favoriser la sobriété énergétique, développer l'efficacité énergétique et encourager la production locale d'énergies renouvelables sur le territoire.



Répartition de bâtiments publics par nombre et classification énergétique

Socio-culturel	2	2	8	13	1
Administratif	1	3	6	10	3
Enseignement	13			10	
Logement	6	4	4	8	
Atelier / déchèterie	1	2	2	1	
Commerce	1	1	1		
Sportif	1	2			
Santé	1	2			

Un bilan exhaustif de la classification énergétique des bâtiments de la CCPL a été réalisé afin de les inscrire dans le plan directeur des énergies renouvelables du territoire et d'identifier les actions prioritaires à engager.



OPÉRATION BUS À 1€

Pour tous, en bus, le samedi c'est 1€ du 29 novembre au 3 janvier !

Offre valable sur l'ensemble des lignes du réseau de cars de la Région Nouvelle-Aquitaine, uniquement dans la Vienne.



transport.nouvelle-aquitaine.fr

« NOUS AVONS PRIS LES TRANSITIONS EN MAIN ET LES RÉSULTATS SONT LÀ. CE SONT DES ÉCONOMIES DURABLES. »

+ D'INFOS



EN SAVOIR PLUS SUR LE PCAET DU PAYS LOUDUNAIS

Véritable outil de planification stratégique et opérationnel, ce dispositif national permet aux collectivités de s'organiser en matière d'amélioration de la qualité de l'air, de réduction de la consommation d'énergie et de limitation des émissions à effet de serre.

Adopté en Pays Loudunais le 11 juillet 2023, il fixe nos objectifs, établit notre programme d'actions, détermine la carte des zones d'accélération et assure le suivi de nos résultats.

Prévu pour 6 ans, une évaluation à mi-parcours est prévue en 2026, avant sa révision en 2029.

+ D'INFOS

05 49 22 54 02



RÉSERVEZ VOS SORTIES EN LIGNE !

RÉSERVEZ !



DEPUIS JUILLET DERNIER, VOUS POUVEZ RÉSERVER VOS ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET ÉVÉNEMENTS LOCAUX GRÂCE À LA BILLETTERIE EN LIGNE DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOUDUNAIS.

Plus d'une vingtaine de sites et de prestations touristiques du Loudunais et d'ailleurs vous attendent et vous pouvez même bénéficier de tarifs préférentiels ! L'offre devrait encore s'étoffer en 2026.

Ce service de billetterie est également disponible dans les Bureaux d'Informations Touristiques de Moncontour et du Center Parcs Domaine du Bois aux Daims.

CONTACT

Office de tourisme
05 49 22 22 22
contact@tourisme-loudunais.com
tourisme-loudunais.com

OFFICE DE TOURISME
Pays Loudunai'S

Offices de
Tourisme
de France

PAYS
loudunais